



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/39/170

S/16467

4 avril 1984

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/CHINOIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-neuvième session
Point 11 de la liste préliminaire*
RAPPORT DU CONSEIL DE SECURITE

CONSEIL DE SECURITE
Trente-neuvième année

Lettre datée du 4 avril 1984, adressée au Secrétaire général par
le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la
Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'une déclaration faite le 2 avril 1984 par le porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de la pièce jointe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 11 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent par intérim de la
République populaire de Chine auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) LIANG Yufan

* A/39/50.

ANNEXE

DECLARATION DU PORTE-PAROLE DU MINISTERE DES
AFFAIRES ETRANGERES DE CHINE

2 avril 1984

Une fois encore, les troupes vietnamiennes d'agression au Kampuchea viennent de faire une incursion en Thaïlande mais elles ont été repoussées par les vaillants soldats et civils thaïlandais. Le 29 mars, le Ministère thaïlandais des affaires étrangères a adressé une protestation énergique aux autorités vietnamiennes. Le Gouvernement chinois condamne avec indignation les autorités vietnamiennes pour leur acte d'agression et appuie résolument la position solennellement adoptée par le Gouvernement thaïlandais.

Lors de son récent voyage dans plusieurs pays d'Asie et du Pacifique, le Ministre vietnamien des affaires étrangères, Nguyen Co Thach, a abondamment parlé de ce qu'il appelait son "attitude réaliste" et sa "sincérité" dans la solution du problème kampuchéen. Il venait à peine de faire ces remarques que les troupes vietnamiennes ont effectué l'incursion militaire en Thaïlande, mettant en évidence l'hypocrisie et la duplicité des autorités vietnamiennes.

L'acte criminel commis par le Viet Nam est une violation flagrante de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Thaïlande et constitue une grave menace à la paix et à la sécurité dans l'Asie du Sud-Est. C'est également une sérieuse provocation à tous les pays et peuples épris de justice. Nous aimerions prévenir les autorités vietnamiennes que les peuples du monde ne toléreront point leur conduite outrageuse. Si elles s'obstinent à poursuivre cette politique, elles auront à supporter les conséquences amères de leurs actes et subiront des défaites encore plus graves.
